



# ACTUALITE DE LA PAIE

Comment traduire les évolutions de façon opérationnelle sur les bulletins de paie ?

**Durée :** 1 jour

**Participants & prérequis :**

Gestionnaires de paie, responsables paie  
Assistant RH, responsable RH

**Choix pédagogique & modalités d'évaluation :**

Pédagogie active à travers des mises en situation et cas pratiques.

Remise d'un support de cours à chaque stagiaire.

Evaluation qualitative en fin de formation et attestation de stage.

**Notre intervenante :**

**Nathalie BALARD - PEZZETTI**

Formatrice en technique paie et juriste en droit social.

**L'Organisation :**

**Lieu :** IG FORMATION

**Date :** 07 décembre 2021.

**Horaires :** 09h00 – 17h00

**Coût par stagiaire :** 350 € H.T

**Renseignements et inscriptions :**

**Gaëlle IMBERT**

**Du nouveau sur les bulletins de paie :** venez décrypter les réformes, échanger sur vos pratiques et intégrer les changements liés à l'actualité de la paie, tout en bénéficiant des conseils de notre experte.

**LES OBJECTIFS :**

- ☞ Prendre en compte les dernières réformes sociales et fiscales ayant un impact sur la paie,
- ☞ Evaluer l'incidence pratique de ces évolutions sur le bulletin et les déclarations sociales.

**LE CONTENU DE LA FORMATION :**

▪ **Le traitement de l'indemnité inflation sur les bulletins de paie**

- ✗ Les contours du dispositif
- ✗ Qui doit en bénéficier (les salariés déjà sortis, les salariés présents à une certaine date...)?
- ✗ Comment (quel salaire de référence prendre en compte pour les 2 000 € net, quel salaire net)?
- ✗ Combien (doit-on calculer au prorata pour les temps partiels ou les absents par exemple)?

▪ **Les contrôles de fin d'année en paie**

- ✗ Cohabitation de 2 SMIC cette année : au-delà des contrôles habituels de fin de d'année, il faut aussi vérifier les calculs des cotisations sur lesquelles le montant du SMIC a une incidence (réduction Fillon, taux maladie, taux allocations familiales, ...)

▪ **Impact sur la paie de la loi de Financement de la Sécurité sociale 2022.**

- **Atelier pratique :** les apports et précisions du Bulletin Officiel de la Sécurité Sociale (BOSS) : point de cadrage pour valider le paramétrage en paie

*Le programme est susceptible d'être complété en temps réel en fonction de l'actualité sociale.*